

ACTION URGENTE

PUBLIC

Index AI : AMR 13/008/2006 - ÉFAI
4 décembre 2006

AU 326/06 Craintes pour la sécurité / Menaces de mort

ARGENTINE **María Eva Arroyo (f)**
María Luz Piérola (f), militante des droits humains
María Cristina Saborido (f)
Ses filles Martina (f) et Agustina (f)
ainsi que des dizaines d'autres personnes

Les trois femmes dont le nom figure ci-dessus font partie des dizaines de personnes qui cherchent à obtenir justice pour elles-mêmes ou pour des proches victimes de violations de droits humains sous le régime militaire argentin (1976-1983), et qui ont été menacées par des personnes apparemment liées à l'ancien régime militaire. Certaines ont été placées sous protection policière, mais cette protection ne semble pas suffisante. Amnesty International pense que leur vie est en grand danger.

Le 14 novembre, des amis de María Eva Arroyo ont reçu un appel téléphonique anonyme de la part d'un homme qui a déclaré : « *Dites à Eva que Lezcano envoie des gens pour lui faire quelque chose.* » Lezcano était à la tête d'un poste de police dans la province de Jujuy, dans le nord du pays, et a été cité au cours de plusieurs procès comme le responsable de violations des droits humains commises sous le régime militaire. María Eva Arroyo milite au sein d'une organisation qui cherche à faire traduire en justice les personnes responsables de « disparitions », et qui s'emploie également à retrouver leurs victimes. Plus tard dans la journée, elle a déposé une plainte concernant ces menaces auprès de la police fédérale. Le jour suivant, elle a introduit une requête en *habeas corpus* (procédure permettant la comparution immédiate d'un détenu devant une autorité judiciaire, afin de contester la légalité de la détention, et de permettre ainsi une éventuelle remise en liberté), ce qui lui a permis de bénéficier d'une protection de la police. Cependant, Amnesty International reste préoccupée par sa sécurité.

Des voisins et des proches ont déclaré que le 9 novembre, deux voitures étaient restées garées pendant plusieurs heures d'affilée en face de la maison de María Luz Piérola, militante des droits humains, dans la ville de Paraná (province d'Entre Ríos). Quand María Luz Piérola est rentrée du travail, une des voitures l'a suivie sur une courte distance. Le 20 novembre, des notes anonymes sur lesquelles figuraient « *María Luz Piérola, repose en paix* » ont été déposées à des endroits qu'elle fréquente dans le quartier. Elle a signalé ces faits au ministre de la Justice, de la Sécurité et des Droits humains de la province d'Entre Ríos, ainsi qu'au juge fédéral de la ville, et a sollicité une protection policière, qui n'a toujours pas été mise en place. Le frère de María Luz Piérola a été victime d'une exécution extrajudiciaire en 1976. María Luz Piérola fait aujourd'hui partie d'un groupe dont les membres ont porté plainte contre des personnes qu'ils accusent d'être responsables d'une série de « disparitions ». À la suite de ces plaintes, les autorités judiciaires de la province de Chaco, dans le nord du pays, ont ouvert des investigations qui sont toujours en cours.

En juillet 1977, María Cristina Saborido avait été placée dans un centre de détention secret de la province de Buenos Aires connu sous le nom d'*el Pozo de Banfield* (le puits de Banfield). Elle a récemment fait l'objet de menaces, de même que ses filles Martina et Agustina et le petit ami de cette dernière. Le 8 octobre, elles ont reçu une lettre anonyme chez elles, dans la ville d'Adrogué (province de Buenos Aires), qui était semble-t-il destinée à Martina. On pouvait y lire : « *Sale gauchiste, fais bien attention parce qu'on va te mettre des électrochocs jusque dans le cul. Fais attention aussi à tes frères et sœurs, parce qu'on les a à l'œil, et le petit copain de ta sœur, ce gauchiste, est aussi sur la liste, tu vas voir ce qu'on va lui faire.* » Le 9 octobre, le petit ami de Martina a été agressé à quelques rues de chez lui par deux hommes qui lui ont entaillé le bras et l'ont traité de « *sale gauchiste* ». Le 5 novembre, alors qu'il attendait le bus, deux hommes à moto se sont arrêtés le temps de lui montrer une photographie de Jorge Julio López, « disparu » le 17 septembre (voir l'AU 254/06, AMR 13/004/2006, 25 septembre 2006). La maison de María Cristina Saborido est actuellement surveillée par la police. Cependant, Amnesty International pense qu'elle et sa famille sont toujours en danger.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En novembre, le gouvernement argentin a informé Amnesty International qu'un système destiné à protéger les témoins et les plaignants dans les procès de personnes poursuivies pour des violations des droits humains commises sous le régime militaire avait été créé, et qu'il serait placé sous la surveillance du Secrétariat national aux droits humains. Plusieurs procès ont débuté un peu partout dans le pays depuis juin 2005, date à laquelle la Loi du « *point final* » (1986) et la Loi sur le devoir d'obéissance (1987), qui exemptaient les forces de sécurité de poursuites, ont été annulées.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol, en français ou dans votre propre langue) :

- dites que vous avez pris note de la création du Plan national pour la protection des victimes et des témoins dans le cadre de procès mettant en cause des responsables présumés de violations des droits humains commises sous le régime militaire, et saluez cette initiative ;
- faites part de l'inquiétude que vous inspirent les informations selon lesquelles les personnes dont le nom figure ci-dessus (merci de les nommer), ainsi que d'autres personnes impliquées dans ces procès, ont été menacées ;
- demandez à être informé des mesures que les autorités ont prises pour assurer efficacement la protection des personnes citées ci-dessus ;
- exhortez les autorités à condamner publiquement ces menaces et agressions ;
- demandez-leur instamment de mener des enquêtes exhaustives sur toutes les plaintes de menaces et d'agressions, et de traduire en justice les responsables présumés de ces agissements.

APPELS À :

Gouverneur de la province d'Entre Ríos :

Dr Jorge Pedro Busti
Casa de Gobierno, Laprida y Cordoba, 3100 Paraná, Entre Ríos
Argentine
Fax : + 54 343 423 0455
Formule d'appel : *Sr. Gobernador, /* Monsieur le Gouverneur,

Gouverneur de la province de Buenos Aires :

Gobernador de la Provincia de Buenos Aires
Sr. Felipe Solá, Casa de Gobierno, Calle 6 Entre 51/53, 1900 La Plata, Prov. Buenos Aires,
Argentine
Fax : +54 221 429 4189
Formule d'appel : *Sr. Gobernador, /* Monsieur le Gouverneur,

Gouverneur de la province de Jujuy :

Gobernador de la Provincia de Jujuy
Dr. Eduardo Alfredo Fellner, Casa de Gobierno, San Martín 450, 4600 San Salvador de Jujuy,
Argentine
Fax : +54 388 423 9486
Formule d'appel : *Sr. Gobernador, /* Monsieur le Gouverneur,

COPIES À :

Ministre des Affaires étrangères :

Sr. Ministro de Relaciones Exteriores, Comercio Internacional y Culto
Sr Jorge Enrique Taiana
Ministerio de Relaciones Exteriores, Comercio Internacional y Culto
Esmeralda 1212, 1007 Buenos Aires
Argentine
Fax : + 54 11 4819 7324
Formule d'appel : *Sr. Ministro, /* Monsieur le Ministre,

Ministre de l'Intérieur :

Ministro del Interior

Sr. Aníbal Fernández

Ministerio del Interior, 25 de Mayo 101/145, 1002 Buenos Aires

Argentine

Fax : + 54 11 4345 3336

Formule d'appel : *Sr. Ministro*, / Monsieur le Ministre

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Argentine dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 14 JANVIER 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*